

**COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON  
PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE**

**DATE :** Le jeudi 21 janvier 2021 à 18 h  
Réunion virtuelle

**SONT PRÉSENTS :** Michel Desjardins, président  
Yves Gagnon, secrétaire  
Jennifer Dingman, trésorière  
JP Ouellette, commissaire  
Brenda Dore Kidney, commissaire  
Gerald Lundquist, commissaire  
Kevin Rice, directeur général  
Jennifer Langille, directrice des finances et de l'admin.  
Chris Petrie, directeur, ingénierie et opérations

**SONT ABSENTS :**

**1. Remarques du président et approbation de l'ordre du jour**

Le président ouvre la réunion publique à 18 h 25. Une discussion est entamée sur la manière dont le public est tenu au courant des réunions de la Commission. Au cours des 5 dernières années, seules 2 personnes, lors de 2 réunions différentes, ont assisté à une réunion de la Commission. À l'heure actuelle, les ordres du jour des réunions ne sont publiés que sur le site Web. Avant la pandémie, des messages publicitaires mensuels dans les médias sociaux et à la radio invitaient le public aux réunions. Le directeur général peut envoyer des invitations aux réunions par l'entremise de sa liste d'abonnés pour demander à ceux souhaitant se joindre à une réunion virtuelle de demander un lien.

Motion :

Il est proposé que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

**Proposée par :** Jennifer Dingman

**Appuyée par :** Gerald Lundquist

MOTION ADOPTÉE

**2. Approbation du procès-verbal**

**2.1** Procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 décembre 2020

Motion : Il est proposé que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

**Proposée par :** Brenda Dore Kidney

**Appuyée par :** Jennifer Dingman

MOTION ADOPTÉE

## 2.2 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 décembre 2020

Motion : Il est proposé que le procès-verbal rédigé en français soit approuvé tel quel.

**Proposée par** : JP Ouellette

**Appuyée par** : Yves Gagnon

MOTION ADOPTÉE

### 3. **Divulgence de conflits d'intérêts**

Aucun

### 4. **Ordre du jour par consentement**

K. Rice passe brièvement en revue le rapport du directeur général de janvier 2021. Une discussion suit et K. Rice répond clairement à certaines questions.

4.1 Points découlant de l'ordre du jour, énoncés à l'Annexe 1

4.2 Rapport du directeur général – janvier 2021

4.3 Prévisions budgétaires pour le mois de décembre 2020

4.4 Mise à jour sur la sécurité pour le mois de décembre 2020.

Les commentaires reçus relatifs au point 4.4 sont que les chiffres étaient confus (>100 %), que les tableaux n'avaient pas de sens d'une année à l'autre, et qu'une note de bas de page pourrait être incluse s'ils dépassaient 100 %. Une question est posée : le coût de la sécurité est-il trop élevé? un soutien supplémentaire est-il nécessaire pour soutenir les initiatives de sécurité? Réponse : le soutien que reçoivent les initiatives de sécurité est adéquat et dans le cadre du budget de fonctionnement approuvé de la CEUGM pour 2020.

Motion : Il est proposé que la Commission reçoive et classe tous les rapports dans l'ordre du jour par consentement.

**Proposée par** : Jennifer Dingman

**Appuyée par** : Brenda Dore Kidney

MOTION ADOPTÉE

### 5. **Observations des commissaires**

5.1 Aucune

## 6. Affaires

### 6.1 Contrat de renouvellement des assurances multirisques pour 2021

**Motion :** Il est proposé que la Commission attribue le contrat de renouvellement des assurances multirisques pour 2021 à Marsh Canada Ltd. pour l'assurance biens commerciaux, vols et détournements, bris d'équipement, responsabilité civile complémentaire et automobile pour un montant de 143 767 \$ et autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants.

Une question est posée au sujet du processus du concours public pour l'obtention de devis. Le directeur général informe la Commission qu'un processus public concurrentiel est utilisé pour approuver un courtier (représentant agréé) qui consulte le marché afin de rassembler des devis et faire part de ses recommandations au directeur général. Le courtier reçoit une rémunération pour ses services, rémunération qui fait partie des critères pour faire une recommandation. Archway Insurance est le représentant agréé jusqu'à la fin de l'année 2021, avec la possibilité de reconduire leurs services par contrats d'un an jusqu'à un maximum de deux ans. Le directeur général demandera à Archway Insurance une réponse concernant la définition de « véhicule mis à jour » et ce que cela signifie.

**Proposée par :** JP Ouellette

**Appuyée par :** Brenda Dore Kidney

MOTION ADOPTÉE

### 6.2 Contrat d'installation pour la mise à niveau électrique des centrifugeuses

**Motion :** Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Black & McDonald pour le contrat d'installation pour la mise à niveau électrique des centrifugeuses pour un montant total de 315 609 \$ (hors TVH) en vertu de leur entente-cadre avec TransAqua, étant entendu que certains des articles sont étiquetés sur une estimation des honoraires et des frais et que le prix final sera déterminé après le travail de terrain effectif et autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants.

**Proposée par :** Brenda Dore Kidney

**Appuyée par :** Gerald Lundquist

MOTION ADOPTÉE

### 6.3 Contrat pour les travaux mécaniques et électriques de la phase 4B

**Motion :** Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Black & McDonald pour le contrat des travaux mécaniques et électriques de la phase 4B pour un montant total de 1 588 286 \$ (hors TVH) en vertu de leur entente-cadre avec TransAqua, étant entendu que certains des articles sont étiquetés sur une estimation des honoraires et des frais et que le prix final sera déterminé après le travail de terrain effectif et autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants.

Une discussion prend place au sujet du processus d'attribution des contrats au même entrepreneur et sur la possibilité d'annoncer publiquement ce contrat. Le directeur général indique qu'afin d'achever le projet de modernisation en temps voulu pour respecter les exigences fédérales en matière d'effluents, il a été discuté avec Infrastructure Canada de rationaliser le processus d'attribution des contrats; et ils soutiennent l'attribution de travaux supplémentaires tant qu'il est stipulé dans le document original de la DP que des travaux supplémentaires peuvent être attribués. Le responsable du projet négocie avec les entrepreneurs existants pour les travaux supplémentaires et si le devis n'a pas de sens, le contrat est alors annoncé publiquement. Cela a été fait à deux reprises au cours du projet de modernisation. Le processus d'appel d'offres public dure de 6 à 8 semaines. Cela retarderait l'achèvement du projet dans les temps. La Commission a recours à une entente-cadre CDCC 2MA qui est basée sur les heures de travail plutôt que sur un prix fixe. Cela est comparable à un modèle d'achat de conception-construction afin de respecter les délais de construction tout en garantissant une totale transparence au public. Un recours à un processus d'appel d'offres public pour ce contrat entraînera une hausse des prix étant donné que les composants électriques sont très demandés et les coûts augmentent chaque jour. Un autre risque est d'avoir un entrepreneur qui attend 6 à 8 semaines avant de commander des composants électriques et de mettre ses ouvriers au travail.

**Proposée par :** Brenda Dore Kidney

**Appuyée par :** Gerald Lundquist

MOTION ADOPTÉE

#### 6.4 Contrat de supervision des travaux mécaniques et électriques pour 2021

Motion : Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Black & McDonald pour le contrat de supervision des travaux mécaniques et électriques pour 2021 pour un montant total de 375 000 \$ (hors TVH) et autorise le directeur général à administrer cet achat et à faire les paiements correspondants.

Une discussion prend place au sujet de l'aspect pratique qu'il y a dans le fait d'avoir un entrepreneur s'occuper de la gestion du même entrepreneur tout en garantissant la productivité l'optimisation des ressources financières. Le directeur, ingénierie et opérations, indique que ce modèle fonctionne pour la Commission si l'entrepreneur est tenu responsable du respect des délais de construction sur un certain nombre de phases plutôt que sur une seule phase. De plus, il n'y aura qu'un seul superviseur, contre deux les années précédentes.

**Proposée par :** Brenda Dore Kidney

**Appuyée par :** Jennifer Dingman

MOTION ADOPTÉE

## 7. **Examen des questions ne faisant pas partie de l'ordre du jour par consentement**

Aucune

## 8. Points supplémentaires

Aucun

## 9. Points découlant de la réunion privée

Aucun

## 10. Éléments d'information

- 10.1 Approbation pour l'exploitation d'ouvrages d'évacuation des eaux usées pour 2021-2025
- 10.2 Sondage d'opinion publique 2020 de TransAqua
- 10.3 Article de CBC : De la chaleur dans les égouts? TransAqua entend puiser dans la chaleur des eaux usées [traduction] (31 décembre 2020)

## 11. Levée de séance

Motion : Il est proposé que la séance de la réunion publique soit levée.

**Proposée par** : JP Ouellette

La séance est levée à 19 h 26

**Prochaine réunion : le 18 février 2021**